

Nous entendons dire à quel point Petro-Canada va bien. Au cours des six premiers mois de 1979, elle a perdu 7.6 millions d'un actif de 3.3 milliards. C'est tout un exploit. Alors que presque toutes les autres compagnies de pétrole réalisent des profits, la société d'État Petro-Canada perd de l'argent. En fait, la structure financière de Petro-Canada actuellement surchargée de dette par rapport à son avoir. La dette dépasse 250 p. 100 de l'avoir, alors que le pourcentage varie entre 25 p. 100 et 40 p. 100 pour les autres compagnies de pétrole.

Un des directeurs de Petro-Canada a dit:

Quand nous faisons une gaffe, c'est à cause de l'intervention du gouvernement; quand les choses vont bien, c'est parce que nous prenons de bonnes décisions d'affaires.

Le gouvernement progressiste conservateur n'a jamais eu l'intention de démanteler Petro-Canada. Nous n'avons jamais dit que nous allions la démanteler. C'est sur la question de la propriété que nous ne sommes pas d'accord, pas sur son rôle. Au lieu d'une entreprise publique dont le gouvernement serait propriétaire sous la forme d'une société de la Couronne, le gouvernement veut une compagnie privée dont les Canadiens pourront détenir des actions, de façon que tout le monde profite des bénéfices que pourra réaliser Petro-Canada.

Si on est en faveur d'un Canada indépendant au vrai sens du mot «indépendant», où l'intervention du gouvernement s'arrête-t-elle ou commence-t-elle? Essayer de protéger une compagnie comme Petro-Canada du système de libre entreprise n'est pas de l'indépendance, mais du socialisme. S'il y a un moment où le gouvernement doit intervenir et prendre charge d'une industrie, alors, vice versa, il y a un moment où le gouvernement devrait en sortir.

Avec le projet de restructuration de Petro-Canada, nous aurions une société entièrement canadienne qui pourrait prendre une expansion plus rapide que sous sa forme actuelle. En cédant Petro-Canada à des intérêts privés nous lui permettrons de devenir la plus grosse société pétrolière du Canada et le groupe d'étude a recommandé que seuls des Canadiens remplissant les conditions requises soient autorisés à posséder des actions de Petro-Canada et, je le répète, seuls les Canadiens remplissant les conditions requises puissent acheter des actions ultérieurement sur le marché libre. Je l'ai dit bien souvent, les actions doivent rester entre les mains des Canadiens.

La nouvelle société privée aurait pratiquement les mêmes avoirs et responsabilités que la société d'État actuelle—97 p. 100 de ses responsabilités pour être exact—mais elle serait réorganisée et renforcée de façon à pouvoir jouer un rôle plus important dans l'industrie canadienne de l'énergie.

Les principales responsabilités de Petro-Canada relevant du secteur public seraient confiées au gouvernement. Ce dernier remplirait trois grandes fonctions: il négocierait les contrats pétroliers avec l'étranger; il encouragerait la prospection canadienne dans les régions éloignées ainsi que la recherche dans le domaine des sables bitumineux et de l'huile lourde. Notre gouvernement est en faveur d'une industrie énergétique solide entre les mains des intérêts privés canadiens. Nous croyons préférable de confier ce secteur aux intérêts privés canadiens plutôt qu'à l'État. Si Petro-Canada appartient aux citoyens

canadiens, elle sera plus efficace et nous permettra de mieux d'atteindre nos objectifs d'autonomie dans le domaine de l'énergie. En possédant des actions dans Petro-Canada, nos enfants et nos petits-enfants auront leur part des richesses économiques considérables du Canada.

Il n'y a rien à quoi je tiens davantage que la liberté dont nous jouissons dans le système de libre entreprise. Notre liberté est directement reliée à l'entreprise privée. Si cette dernière est détruite, nous perdrons notre liberté politique. Si nous croyons que l'individu ne doit pas être dominé par l'État, nous ne devons pas permettre qu'un gouvernement domine notre économie par une étatisation injustifiée.

Donc, pour résumer, avec le bill C-212, les libéraux cherchent encore une fois à usurper les pouvoirs du Parlement. Le premier ministre (M. Clark) a déjà déclaré que tout changement apporté à Petro-Canada serait soumis à l'approbation de la Chambre. Il le présentera à la Chambre. Il l'a bien dit. Nous n'avons pas besoin qu'un comité comme celui qui est proposé circule dans le pays. L'adoption du bill constituerait un acte ignoble à l'endroit des Canadiens et je m'opposerais fermement, quant à moi, à cette proposition.

● (1750)

Des voix: Bravo!

M. Jake Froese (Niagara Falls): Monsieur l'Orateur, je veux tout d'abord remercier le député d'avoir présenté le bill C-212 parce que cela nous donne l'occasion de faire le point sur certaines questions qui ont été mal comprises en ce qui concerne Petro-Canada.

Le fait que le député de Spadina (M. Stollery) ait reconnu dans son introduction, que Petro-Canada sera confié aux Canadiens m'a beaucoup plu. Cela me réjouit et j'espère qu'avec le temps, il abandonnera la lutte. En préparant mon intervention sur ce bill, cet après-midi, j'ai pris soin de choisir mes paroles avec circonspection.

M. Stollery: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je m'en excuse et je ne veux pas accaparer le temps de parole du député, mais je veux lui poser une question. Où donc ai-je reconnu ou laissé entendre dans le bill que la privatisation de Petro-Canada était un fait accompli? Le bill ne recommande uniquement que, les Canadiens aient voix au chapitre, advenant l'abolition de Petro-Canada par le gouvernement.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

M. Froese: Je faisais seulement allusion aux premières observations du député, lorsqu'il parlait du temps nécessaire avant que le gouvernement fasse quoi que ce soit, et je m'inscris en faux contre cette remarque.

Je reviens à ce que je disais. Depuis que je siége à la Chambre, j'entends les gens parler de Petro-Canada, et j'ai l'impression que, dans l'esprit de certains députés, c'est devenu une question tellement sacrée qu'elle peut se comparer au veau d'or de la Bible. Ils adorent tout simplement Petro-Canada. J'estime que nous courons un très grand danger dès que nous sommes aussi attachés à quelque chose.